

Mise à disposition de nouvelles règles de stockage



Grâce à l'appui de la direction générale de l'Institut Pasteur, des projets sont mis en place afin d'être plus en phase avec la réalité de facturation de ce type de service proposé au campus.

En effet, dans ce cadre, des efforts ont été consentis afin d'offrir gracieusement dès aujourd'hui un stockage de 100TB à tous les PI's, avec un nouveau modèle de financement / refacturation et avec un service plus en phase avec les attentes de la population scientifique.

Qu'est-ce que cela change ?

1. Cette nouvelle politique de stockage permettra à chaque PI de répartir ses 100TB sur 2 baies différentes. Cependant il est important de noter que cet espace de stockage sera alloué uniquement à chaque PI même pour un PI rattaché à plusieurs unités.

Ces 100Tb seront déduits des répertoires projet déjà existants. **Pour ce faire un travail de recensement a déjà été mené en partie afin d'associer l'ensemble des répertoires projet à leurs PI's respectifs. Ce travail est en cours actuellement, nous vous invitons donc fortement à nous solliciter afin de pouvoir identifier vos répertoires et les associer à votre espace de stockage.**



Les répertoires orphelins seront susceptibles d'être désactivés. (31 Décembre 2020)

2. **Il est à noter que nous mettons également à disposition la possibilité de répliquer des données sur deux sites distincts au sein du campus**

Par exemple, pour un PI possédant un espace projet de 10TB répliqués, au total ce seront 20TB qui seront déduits de ses 100TB offerts. Cette fonctionnalité est principalement utilisée dans le cadre de projets spécifiques (obligation contractuelle ou respect de normes).

3. L'espace mis à disposition pourra être réparti sur les deux baies : la baie Gaïa, offrant des performances standards, et la Baie Zeus dont les performances sont améliorées.

Ci-dessous la répartition des 100TB mis à disposition :

80TB => GAIA => Il faut le voir comme le stockage standard, performances actuelles

20TB => ZEUS => Il faut le voir comme un stockage dont les performances sont améliorées

Zeus sera à terme l'unique baie ayant accès au cluster de calcul Maestro, il faudra donc en fonction de vos besoins déplacer les données vers la baie Zeus. Cette action pourra être réalisée à partir de la machine sftpcampus ou en sollicitant directement la DSI via informatique@pasteur.fr

Zeus c'est quoi ?

La baie de stockage ZEUS est le nouvel espace de stockage de l'Institut Pasteur. Elle est accessible depuis le 1^{er} Juin 2020 et offre des performances améliorées et un niveau de sécurité identique.

Les avantages de Zeus :

- Sécurité :



- Des snapshots : sauvegarde instantanée d'un système de fichiers qui permet de le restaurer rapidement, s'il a été supprimé.
- Une infrastructure robuste qui supporte les pannes matérielles.
- La possibilité de redonder vos données sensibles sur la baie de secours HERA

- Stockage :



- Un choix plus adapté dans la gestion de vos données
- Une gestion plus fine des droits d'accès utilisateurs
- Un accès au cluster de calcul Maestro

4. Au-delà des 100TB offerts **une facturation annuelle est appliquée sous forme d'une souscription***, les coûts au TB sont listés ci-dessous :

	Gaïa	ZEUS
Répliqué	180 ^e /TB	340 ^e /TB
Non répliqué	90 ^e /TB	250 ^e /TB

(*) : il est à noter que la facturation sera imputée en fonctionnement et non plus en investissement.

L'historique des espaces projet est uniquement pris en compte dans le décompte du quota par PI de 100TB offert mais pas dans la facturation initiale.

Pour ceux dont le quota est déjà au-dessus des 100TB, la facturation démarre au-delà du quota existant.

Nous laissons également la possibilité de faire évoluer vos quotas, ils sont facturés annuellement au 31 décembre et au *pro rata* de la demande pour l'année de mise en service.

Pour rappel voici les autres quotas mis en place qui eux sont non évolutifs :

Quota home/400G

Quota entité/2TB

Si ces quotas sont dépassés nous vous contacterons pour déplacer vos données non personnelles vers des espaces projet.

Pour toute question n'hésitez pas à écrire à la DSI via informatique@pasteur.fr